



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 2 juillet 2026

Délibération n° 2026-86 Demande d'accréditation

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 2 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,
Vu la délibération n° 2026-35 du conseil académique du 23 juin 2026,

a délibéré

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote :

Il s'agit d'approuver les dossiers de demande d'accréditation pour la délivrance des diplômes suivants :

- Diplôme d'infirmier aux IFSI de Guadeloupe et de Martinique
- Certificat de Capacité d'Orthophoniste

Résultat du vote :

Membres en exercice	30
Membres présents ou représentés	23
Membres n'ayant pas pris part au vote	0
Contre	0
Abstention	0
Pour	23

Les dossiers de demande d'accréditation, conformément aux annexes sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 03 juillet 2026

Le Président de l'université des Antilles

Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Université des Antilles

Siège - Administration générale

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030
www.univ-antilles.fr

DOSSIER D'ACCRÉDITATION
Instituts de Formation en Soins
Infirmiers Guadeloupe et Martinique
- Université des Antilles



**PIERROT NIZA _COORDONNATEUR GENERAL DES SOINS,
DIRECTRICE DES IEFP CHU GUADELOUPE**

**OZONNE FELIX _COORDONNATEUR GENERAL,
DIRECTEUR DES INSTITUTS DE FORMATION AUX METIERS
DE LA SANTE CHU DE MARTINIQUE**

C. Locaux (état des lieux de chaque institut).....	18
1. IFSI Guadeloupe.....	18
2. IFSI Martinique	19
VI. NOM ET QUALITÉ DES MEMBRES DU BINÔME RESPONSABLE DE LA FORMATION DU GROUPEMENT	19
A. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE	20
1. IFSI Guadeloupe.....	20
2. IFSI Martinique	22
VII. DISPOSITIF D'AIDE A LA RÉUSSITE MISE EN PLACE PAR L'ÉTABLISSEMENT OU L'UFR EN LIEN AVEC L'INSTITUT ASSURANT LA FORMATION	23
A. Dispositif d'accompagnement.....	23
B. Dispositifs d'accompagnement des étudiants	23
C. Moyens organisationnels	24
D. RECHERCHE ET UNIVERSITARISATION.....	24
E. INDICATEURS QUALITÉ (HCERES)	24
1. Réussite	24
2. Professionnalisation	24
3. Insertion	24
4. Pédagogie	25
5. Qualité	25
F. INSERTION PROFESSIONNELLE	25
VIII. DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS EN LIEN AVEC LES INSTITUTS ASSURANT LA FORMATION.....	25
IX. PARTENARIATS	26
Conclusion	26
ANNEXES.....	27
CV des formateurs (cf. DOCUMENT JOINT).....	27
Conventions de partenariat.....	27
Résultats d'enquêtes étudiants.....	27
Tableaux de bord des indicateurs	27
Liste des terrains de stage.....	27

Les projets de formation répondent à ces enjeux en formant des professionnels compétents autonomes, adaptables et immédiatement opérationnels. Ils ont pour objectif de former des infirmiers polyvalents capables de répondre aux besoins de santé primaires, secondaires et tertiaires.

La formation en soins infirmiers conduisant au diplôme d'État d'infirmier s'inscrit dans un double cadre réglementaire et académique.

1. Une formation diplômante réglementée

La formation est :

Réglementée par l'État (ministère chargé de la Santé) ;

Sanctionnée par le Diplôme d'État d'Infirmier (DEI) ;

Encadrée par un référentiel national (référentiel 2026).

Elle relève du champ des professions de santé réglementées, impliquant :

Un programme national et universitaire obligatoire ;

Un volume horaire défini ;

Des compétences professionnelles à valider ;

Une alternance entre formation théorique, pratique et stages.

2. Une formation universitaire conférant la licence

Dans le cadre du processus LMD, la formation :

Est reconnue niveau licence (bac +3) ;

Confère 180 crédits ECTS ;

Est réalisée en partenariat avec l'université des Antilles.

Ce partenariat garantit :

L'adossement à la recherche ;

La participation d'enseignants universitaires ;

Le développement des compétences méthodologiques et scientifiques.

3. Une formation professionnalisante en alternance

La formation repose sur :

Une alternance intégrative entre institut et terrains de stage ;

Une progression des apprentissages ;

Une évaluation par compétences.

Elle vise une insertion professionnelle immédiate à l'issue de la diplomation.

4. Une formation relevant d'une co-tutelle

La formation est placée sous une double tutelle :

Ministère de la Santé → organisation, référentiel, diplôme ;

Enseignement supérieur / Université des Antilles → licence, ECTS, recherche.

5. Positionnement dans l'offre de formation

La formation en soins infirmiers :

S'inscrit dans le champ Santé / Sciences cliniques ;

Participe à la structuration de l'offre de formation paramédicale universitaire ;

Constitue une voie d'accès vers :

Des poursuites d'études (master, IPA, cadre de santé...)

Des parcours de spécialisation.

formation, possédant le baccalauréat ou son équivalence et souhaitant rentrer en institut de formation en soins infirmiers pourra gratuitement s'inscrire sur Parcoursup ».

Le calendrier Parcoursup pour chaque rentrée de septembre est proposé.

Toutes les candidatures de Parcoursup seront soumises à une Commission d'Examen des Vœux (CEV) sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé en partenariat avec le Rectorat, l'UA et la région (Guadeloupe), la CTM (Martinique).

IV. PROJET PÉDAGOGIQUE

A. Organisation générale

Le projet pédagogique est structuré autour de :

L'approche par compétences

Le développement du raisonnement clinique

Le virage ambulatoire

L'interprofessionnalité

L'intégration du numérique en santé

La formation se déroule sur 3 ans (6 semestres – 180 ECTS) alternant :

Enseignements théoriques et pratiques

Formation clinique (stages)

Le projet pédagogique s'adapte aux besoins du territoire en intégrant :

Pathologies chroniques et tropicales

Santé mentale

Situations sanitaires exceptionnelles

Accès aux soins en milieu isolé

B. Organisation pédagogique par domaines de compétences

1. Domaine A : Sciences infirmières et raisonnement clinique

La formation vise à permettre à l'étudiant d'analyser des situations de santé complexes en mobilisant des savoirs scientifiques, cliniques et contextuels.

Dispositifs pédagogiques :

Cours magistraux adossés aux sciences humaines

Études de situations cliniques

Simulation en santé

Analyse de pratiques

Modalités d'évaluation :

Épreuves écrites argumentées ;

Epreuve orale ;

Travail écrit ou oral de réflexion à partir d'un témoignage ;

Travail écrit d'analyse d'une situation clinique ou d'une situation rencontrée en stage ;

Mise en situation simulée

2. Domaine B : Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques

Ce domaine développe la capacité à élaborer des projets de soins individualisés et à réaliser des actes dans le respect des règles de qualité et de sécurité.

Modalités d'évaluation :

Mémoire de fin d'études ;

Travail écrit argumenté lors d'un oral ;

Évaluation en stage

C. Articulation avec l'université

La formation est co-construite avec l'université des Antilles partenaire, garantissant :

L'adossement à la recherche et aux laboratoires universitaires ;

L'intervention d'enseignants-chercheurs ;

La validation d'unités d'enseignement (ECTS) ;

Le développement des compétences méthodologiques et scientifiques.

D. Dispositifs pédagogiques transversaux

Approche par compétences intégrée

Simulation en santé (basse et haute-fidélité)

Portfolio de suivi des compétences

Suivi pédagogique individualisé

Analyse de pratiques professionnelles

Travaux dirigés interactifs

Enseignements universitaires mutualisés

Dispositifs d'accompagnement à la réussite (remédiation, tutorat)

E. Organisation des stages

Les stages constituent un élément central de la professionnalisation. Ils permettent :

L'acquisition progressive des compétences ;

L'intégration dans des équipes pluriprofessionnelles ;

Le développement de l'autonomie et de la responsabilité.

L'encadrement repose sur :

Des tuteurs de stage formés ;

Un encadrement structuré avec tutorat formalisé ;

Une coordination IFSI – terrains ;

Des évaluations régulières des compétences.

Les stages sont organisés selon une logique de parcours :

Soins aigus

Soins stabilisés

Soins de premier recours

Soins en situation de vulnérabilité

Indicateurs quantitatifs :

Nombre de terrains de stage agréés

% validation des stages

Taux d'encadrement (tuteurs formés / étudiants)

% stages en ambulatoire

% stages en psychiatrie

% en pédiatrie

Indicateurs qualitatifs :

Satisfaction étudiants (enquêtes)

Évaluation des terrains de stage

Il répond aux enjeux actuels du système de santé en formant des infirmiers capables d'agir avec compétence, responsabilité et adaptabilité dans des environnements complexes.

DECOUPAGE PEDAGOGIQUE ANNEE 2026-207 / IFSI MARTINIQUE

ORGANISATION FORMATIONS IFS																	Année 2026- 2027			02/05/2026				
semaines 2026	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51						
DATES	18/08/2026	24-août	31-août	07-sept	14-sept	21-sept	28-sept	05-oct	12-oct	19-oct	26-oct	02-nov	09-nov	16-nov	23-nov	30-nov	07-déc	14-déc						
Promotions	23-août	30-août	06-sept	13-sept	20-sept	27-sept	04-oct	11-oct	18-oct	25-oct	01-nov	08-nov	15-nov	22-nov	29-nov	06-déc	13-déc	20-déc						
PROMOTION 2026_2029(nouvelle réformation)	V	RE RENTREE	RENTREES1							PRAIP	TP													
PROMOTION_2025_2028	V	V	RENTREES3			STAGE S3	STAGE S3								EVALS	STAGE S3								
PROMOTION_2024_2027	V	V	RENTREES4	UE5.5 - UE3	TP - UE4.4	STAGE S5	STAGE S5																	
semaines 2026/2027	52	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16						
DATES	21-déc	28-déc	04-janv	11-janv	18-janv	25-janv	01-févr	08-févr	15-févr	22-févr	01-mars	08-mars	15-mars	22-mars	29-mars	05-avr	12-avr	19-avr						
Promotions	27-déc	03-janv	10-janv	17-janv	24-janv	31-janv	07/02/2027	14-févr	21-févr	28-févr	07-mars	14-mars	21-mars	28-mars	04-avr	11-avr	18-avr	25-avr						
PROMOTION 2026_2029(nouvelle réformation)	V	V			TEMPS REVISION	EVALS	RENTREE S2	V							V		EVALS							
PROMOTION_2025_2028	V	V			TEMPS REVISION	EVALS	RENTREE S4	V			SSSES	SSSES	SSSES		V									
PROMOTION_2024_2027	V	V			TEMPS REVISION	EVALS	RENTREE S6	V							V									
semaines 2027	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34						
DATES	26-avr	03-mai	10-mai	17-mai	24-mai	31-mai	07-juin	14-juin	21-juin	28-juin	05-juil	12-juil	19-juil	26-juil	02-août	09-août	16-août	23-août						
Promotions	02-mai	09-mai	16-mai	23-mai	30-mai	06-juin	13-juin	20-juin	27-juin	04-juil	11-juil	18-juil	25-juil	01-août	08-août	15-août	22-août	29-août						
PROMOTION 2026_2029(nouvelle réformation)		EVALS								EVALS(rattrapage)	V	V	V	V	V	V	V	V						
PROMOTION_2025_2028		TEMPS DE REVISION*	EVALS	STAGE S4							V	V	V	V	V	V	V	V						
PROMOTION_2024_2027			TEMPS TFP/							FIN DE FORMATION	V	V	V	V	V	V	V	V						
semaines 2027	35	35									S	STAGE	Stages de rattrapages*: du 06/07 au 02/08 ou du 13/07 au 16/08											
DATES	30/08/2027	06-sept																						
Promotions	05-sept	12-sept																						
PROMOTION 2026_2029	V	RENTREE																						
PROMOTION 2025_2028	V	RENTREE																						
PROMOTION 2024_2027	V	RENTREE																						

Pour la mise en œuvre et la réalisation de cette opération dont le coût total est estimé àeuros la CTM alloue au centre hospitalier universitaire de Martinique (CHUM) la somme deEUROS . La participation financière du centre hospitalier universitaire de Martinique est de ? %.

Le coût estimé comprend les frais directs liés à la réalisation des actions (frais pédagogiques, locations de salles de formation, rémunération directe des intervenants).

Les dépenses qui seront présentées seront éligibles à condition qu'elles soient nécessaires et liées directement aux actions de formation prévue.

Les tarifs de formations sont les suivants :

Tarifs applicables au 01/09/2026 (Net à payer)

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS	TARIFS
Droits d'inscription à la formation infirmière Boursiers sur présentation de l'attestation de bourse 2025-2026 Exonérés sur présentation de la décision d'exonération du Président de l'UA	0.00 €
Droits d'inscription à la formation infirmière Salariés non boursiers, non exonérés	178.00 €
Frais de scolarité prise en charge employeur	9 998.00 €
Droits d'inscription au concours d'admission à la formation infirmière	150.00 €
Frais de scolarité – prise en charge individuelle	5 323.00 €
Formation Parcours Spécifique d'accès en 2 ^e année de formation en soins infirmiers Pour Aides-Soignants – prise en charge employeur	3 800.00 €

B. Humains

1. IFSI Guadeloupe

Ils sont issus de l'Université des Antilles (UA), des structures sanitaires et/ou sociales publiques ou privée (CHU, CH, etc.) et possèdent les diplômes requis pour dispenser les enseignements.

Les professionnels des terrains de stage

Ils concourent à la formation clinique des étudiants. Les rôles et les missions des professionnels accueillant des étudiants en stage sont définis réglementairement. Un partenariat étroit est institué entre l'IFSI et les directions de soins des établissements d'accueil. Formation des tuteurs.

L'équipe pédagogique dispose de compétences en :

Pédagogie active

Simulation

Raisonnement clinique

Accompagnement des étudiants

Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)

Santé publique et politique publique

Les mutualisations sont multiples :

Locaux et équipements

Personnels administratifs

Transversalité des compétences

Cadres de santé formateurs

Indicateurs quantitatifs :

Ratio formateurs / étudiants

Nombre d'heures de formation continue des formateurs

Taux d'équipement simulation

Budget par étudiant

Indicateurs qualitatifs :

Modernité des équipements

Adéquation aux objectifs pédagogiques

2. IFSI Martinique

Raisonnement clinique
Accompagnement des étudiants
FGSU
Formation « Tutorat »

Les mutualisations sont multiples :

Locaux et équipements
Personnels administratifs
Transversalité des compétences

Indicateurs quantitatifs :

Ratio formateurs / étudiants
Nombre d'heures de formation continue des formateurs
Taux d'équipement simulation (CESISMA)*
Budget par étudiant (?)(accord de Ségur ?)

Indicateurs qualitatifs :

Modernité des équipements (?)
Adéquation aux objectifs pédagogiques

C. Locaux (état des lieux de chaque institut)

1. IFSI Guadeloupe

Surfaces des locaux :

Site de PAP : 1663, 76 m²

Site du Campus de Saint-Claude : 1752,37 m²

Nombre d'instituts et école sur le site de PAP : 3 (IFSI – EIADE – IFP)

Nombre d'instituts sur le Campus de Saint-Claude : 4 (Antenne IFSI – IFAS – IFAP - IFA)

Le Centre de documentation :

Fort d'un fonds documentaire spécialisé dans le domaine paramédical (ouvrages et abonnements à des revues spécialisées...), les centres de documentation accueillent le public en formation dans un espace convivial de consultation et de travail et dispose de postes informatiques. Les étudiants ont aussi accès la bibliothèque universitaire du campus de Fouillole.

L'Équipement est réparti sur 2 sites de formation :

Le site de Pointe-à-Pitre dispose d'un amphithéâtre de 200 places, de plusieurs salles et d'un centre de ressource documentaire doté d'un espace multimédia.

Le site de Basse-Terre dispose aussi d'un amphithéâtre 130 places, de nombreuses salles et d'un centre de ressource documentaire doté d'un espace multimédia.

Moyens matériels

Salles pédagogiques
Plateforme de simulation
Ressources numériques

A. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

1. IFSI Guadeloupe

PERSONNEL DE DIRECTION				
Nom	Prénom	Grade	Statut	Fonction
PIERROT	NIZA	Directeur Coordonnateur Général des IEFP Directeur IFSI / IFAS	Titulaire	Coordinatrice des instituts et écoles de formation paramédicale
ELLAPIN	Marie-France	Cadre Supérieur de Santé	Titulaire	COORDINATRICE PEDAGOGIQUE
GALLAS	Aline	Cadre de santé Formateur	Titulaire	COORDINATRICE DE LA FORMATION CLINIQUE
CELLULE FINANCIERE DES ECOLES				
CASIMIR	Annie	ACH	Titulaire	Responsable gestion Finance
DORIN	DINA	Adjoint Administratif	Titulaire	Régisseur des Ecoles / Instituts
RAJJOU	Maheva	Adjoint Administratif	Contractuelle	Référent FSE et conseil régional
PERSONNELS ADMINISTRATIFS				
GOBERT	Yannick	Adjoint Administratif	Titulaire	Secrétaire pédagogique
URGEN	Franciane	ACH	CDI	Secrétaire de direction
THOMIAS	Vanessa	Adjoint Administratif	Titulaire	Secrétaire de direction
JOLO-ROMELLE	Gladys	Adjoint Administratif	Titulaire	Secrétaire de direction
MAJEUR	Suzelle	Adjoint administratif	Titulaire	Secrétariat des concours
JABIN	Exhalise	Infirmière en reconversion professionnelle	Titulaire	Secrétariat des bourses
RINCON	Marie-Laure	Adjoint administratif	Titulaire	Centre de Documentation et d'Information - PAP
BAMBOUX	Nathalie	Sage-femme en reconversion	Titulaire	Centre de Documentation et d'Information - PAP
MOESSE	Jeanine	Assistant Médico- Administratif	Titulaire	Centre de Documentation et d'Information – Saint-Claude
DESTOUCHES	Hubert	Technicien Hospitalier	Titulaire	Intendance et gestion des commandes
CUIRASSIER	Mickaël	Technicien Hospitalier	Titulaire	Intendance et gestion des commandes

03	THOMAS	Mary	ASHQ	CDI		Site PAP
04	ANTOINE	Meddy	ASHQ	contractuel		Site de Saint-Claude

2. IFSI Martinique

PERSONNEL DE DIRECTION						
Nom	Prénom	Grade	Statut	Observations		
OZONNE	Félix	Directeur Coordonnateur Général des IFMS	Contractuel			
HENDERSON	Armide	Faisant Fonction de Cadre Supérieur de Santé	Titulaire	COORDINATRICE PEDAGOGIQUE		
CELLULE FINANCIERE DES ECOLES						
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE						
ALPHONSE	Constance		Titulaire	Pour toutes les formations médicales et para médicales		
LEFORT	Evelyne		Titulaire			
PERSONNELS ADMINISTRATIFS						
FITTE DUVAL	Linda	ACH Coordonnatrice des secrétariats	Titulaire	Coordonnatrice des secrétariats de l'IFMS + IFSI		
BARRU	Aurélie	Adjointe administratif	Titulaire	50 % IFI – 50 % EIBODE		
BOURGEOIS	Gaëlle	Adjointe administratif	Contractuel	100 % IFSI		
FORMATEURS (présents / effectif réel)						
Effectif	NOM	PRENOM	GRADE	STATUT	POSTE	OBSERVATIONS
1	BAQUER	Sandrine	CDS	Titulaire	CSF	Site Dillon 1
2	BOLINOIS	Nelson	CDS	Titulaire	CSF	PZQ
3	BOUTRIN	Fabienne	CDS	Titulaire	CSF	PZQ
4	CERLAND	Nathalie	CDS	Titulaire	CSF	Site Dillon 1

Soutien psychosocial

C. Moyens organisationnels

Accompagnement individualisé

Cellule qualité

D. RECHERCHE ET UNIVERSITARISATION

Indicateurs quantitatifs:

% de formateurs impliqués dans des activités de recherche

Nombre de publications / communications

Nombre de mémoires valorisés

Participation à projets de recherche

Indicateurs qualitatifs :

Intégration de la recherche dans la pédagogie

Développement du raisonnement scientifique

➔ Attendu HCERES renforcé avec réforme 2026

E. INDICATEURS QUALITÉ (HCERES)

1. Réussite

Indicateurs principaux :

Taux de réussite au diplôme

Taux de passage en année supérieure

Taux d'abandon / rupture de formation

Durée moyenne de formation

Indicateurs complémentaires :

Taux de validation des compétences en stage

Taux de réussite aux UE critiques (raisonnement clinique)

➔ Analyse attendue par profil :

Néo-bacheliers

Reconversion

Aides-soignants

2. Professionnalisation

Satisfaction des stages

Taux de tuteurs formés

Diversité des terrains

3. Insertion

Indicateurs quantitatifs :

Taux d'insertion à 6 mois

Taux d'emploi local (Guadeloupe / Martinique)

% diplômés en poursuite d'études

Taux de réalisation des actions qualité

Outils :

Tableaux de bord

Audits internes

Revue annuelle

IX. PARTENARIATS

Établissements de santé du territoire et hors territoire

Structures médico-sociales

GCS SYMETRIQS (centre de simulation) – IFSI Guadeloupe

CESISMA (centre de simulation) – IFSI Martinique

Université des Antilles

Coopérations interrégionales

Actions de santé publiques avec les organismes publics (Préfecture, Lions Club, UA...) – IFSI Martinique

Rectorat (Service sanitaire) – IFSI Guadeloupe-IFSI Martinique

Conclusion

Les projets des IFSI de Guadeloupe et de Martinique, en partenariat avec l'Université des Antilles :

- Répondent aux exigences du référentiel 2026 ;
- Garantissent une formation professionnalisante ;
- S'adaptent aux besoins du territoire ;
- S'inscrivent dans une démarche qualité structurée.
- Répondent à la pénurie de personnel qualifié avec un alignement sur le système LMD (Licence, Master, Doctorat).

Ils constituent un levier essentiel pour répondre aux enjeux de santé en Guadeloupe et en Martinique.

Les projets pédagogiques s'inscrivent dans une dynamique universitaire et professionnelle visant à garantir une formation exigeante, professionnalisante et adossée à la recherche.

Ils répondent aux enjeux actuels du système de santé en formant des infirmiers capables d'agir avec compétence, responsabilité et adaptabilité dans des environnements complexes.

ENDOCRINO/ NEPHROLOGIE	SMR / MPR LONG SEJOUR
PLATEFORME AMBU - EXPLO/CONSULT	SMUR /SAMU
GYNECOLOGIE / URG GYNCO	UNITE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE
HOSPITALISATION À DOMICILE	UHCD / USC PEDIATRIQUE
HDJ ONCOLOGIE	URGENCES ADULTES
HDJ PEDIATRIQUE	URGENCES PEDIATRIQUES
HEMODIALYSE	UROLOGIE
MALADIES INFECTUEUSES	UNITE DE SOINS INTENSIFS CARDIO-VASCUL.
REANIMATION NEO NATALOGIE	UNITE DE SOINS INTENSIFS NEURO-VASCUL
NEUROLOGIE CONVENTIONNELLE	USPM CENTRE PENITENTIAIRE

CENTRE HOSPITALIER DE BASSE-TERRE

BLOC OPERATOIRE / SALLE DE REVEIL	MEDECINE C
CARDIOLOGIE	NEO NATALOGIE
CHIRURGIE CONVENTIONNELLE	REANIMATION ADULTES
COURT SEJOUR GERIATRIQUE	REANIMATION NEO NATALOGIE /SOINS INTENSIFS
HC PEDIATRIQUE / PEDIATRIE GRAND	UNITE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE
HDJ MED/ONCOLOGIE	UNITE HOSPIT. P MAL. CARDIO. VASC.
HOSPITALISATION CHIRURGIE DE SEMAINE	URGENCES ADULTES
MEDECINE B	

LIEUX DE STAGE MARIE GALANTE

CENTRE HOSPITALIER SAINTE-MARIE / MARIE-GALANTE	EHPAD
	HAD
	MAS
	MEDECINE
	RÉSIDENCE MEDICO SOCIAL
	S.M.R.
	URGENCES
POLYCLINIQUE SAINT-CHRISTOPHE	EHPAD
	MEDECINE
	SMR
GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE	HAD DE MARIE-GALANTE
ASSOCIATION MARIE-GALANTAISE "AMGS"	LIEUX DE VIE SSIAD

CMP ENFAUNT MORNE-A-L'EAU	HOPITAL DE JOUR "LA PALMERAIE"
CMP GOSIER - SECTEUR G05	INTRA-HOSPITALIER G05 - SECTEUR G05
CMP LES HAUTS DE BLACHON	INTRA-HOSPITALIER - SECTEUR G01
CMP MORNE-A-L'EAU - SECTEUR G06	INTRA-HOSPITALIER G04 - SECTEUR G 04
CMP MORNE-A-L'EAU / SECTEUR IO2	INTRA-HOSPITALIER G06 - SECTEUR G 06
CMP MOULE/ SAINT-FRANCOIS - SECTEUR G 06	POLE DE PSYCHIATRIE LEGALES (PPL)
REHABILITATION PSYCHOSOCIALE - PÔLE DE BASSE-TERRE	UNITE B - MAHOGANY - P GO1
S.M.P.R. DE BAIE -MAHAULT	UNITÉ D'HOSPITALISATION LA PASSERELLE
SECTEUR BOIS DE ROSE - SECTEUR G02	UNITE D'HOSPITALISATION LONGUE DUREE "UHLD"
SECTEUR POINSETTIA - SECTEUR G02	SPL SERVICE DE PSYCHIATRIE LEGALE : CTRE PENITENTIER
U.R.E.P.S	SSIR DE BASSE-TERRE
UF AMANDIER - SECTEUR G03	SSIR DE GRANDE-TERRE
UH LA PASSERELLE	U.D.S.I. UDSI (IO1) INFANTO - JUVENILE

UNITE A - ACAJOU - SECTEUR G01

AUDRA / HEMODIALYSE

AUDRA	AUDRA - CAPESTERRE B/E
AUDRA	AUDRA RICOU
AUDRA	AUDRA - SAINT-MARTIN
AUDRA	AUDRA MARIE-GALANTE
AUDRA	AUDRA MOULE
CENTRE DE DIALYSE	CENTRE DE DIALYSE - CLIN NEV
CENTRE DE DIALYSE	CLINIQUE CHOISY

GROUPE CQFD

HAD -SUD	REGION SUD BASSE-TERRE - CLINIQUE CMS PITAT
HAD NORD	REGION BASSE-TERRE
EHPAD	LES JARDINS DE BELOST

POLYCLINIQUE DE LA GUADELOUPE

POLYCLINIQUE DE LA GUADELOUPE	AMBULATOIRE - POLYCLINIQUE
POLYCLINIQUE DE LA GUADELOUPE	HDJ
POLYCLINIQUE DE LA GUADELOUPE	MEDECINE A
POLYCLINIQUE DE LA GUADELOUPE	MEDECINE B
POLYCLINIQUE DE LA GUADELOUPE	MEDECINE D - HDJ
POLYCLINIQUE DE LA GUADELOUPE	S.S.P.I.

LES CLINIQUES DE LA GUADELOUPE

CLINIQUE MANIOUKANY	EHPAD KALANA BOUILLANTE
	SMR KALANA BOUILLANTE
	SMR KALANA GOURBEYRE
CLINIQUE DE CHOISY	HOSPITALISATION A DOMICILE SAINT-MARTIN ET GOISIER
	S.M.R.
	HEMODIALYSE
	MEDECINE HDJ ENDOCRI
CLINIQUE DE L'ESPÉRANCE	SSR HDJ NEURO LOCO
	PSYCHIATRIE
	SMR 1
CLINIQUE LES EAUX CLAIRES	SMR 2
	ENDO COLOSCOPIE
	BLOC OPERATOIRE
	CHIR DIGESTIVE - SOINS CONTINUS UCP1
	CHIR GENERALE ORIENTATION DIGEST
	CHIRURGIE AMBULATOIRE
	CHIRURGIE POLYVALENTE UCP2
	FAST TRACK
	HDJ ONCOLOGIE
	MEDECINE POLY
	SOINS ET SURVEILLANCE CONTINUE "SSC"
	URGENCES
CLINIQUE LES EAUX MARINES	S.R.R 1
	S.R.R 2
	SSM 1
	EHPAD
	HAD
	M.P.R
	MEDECINE
CLINIQUE LES NOUVELLES EAUX VIVES	HEMODIALYSE
	MEDECINE
	PSYCHIATRIE
	SMR
CENTRE MEDICO SOCIAL PITAT DE BASSE-TERRE	HDJ ONCOLOGIE
	S.M.R. ADULTE

		UNITÉ POLYVALENT 2	MEDECINE
		EHPAD	
	CENTRE HOSPITALIER LE MARIN	MEDECINE / SMR	
CENTRE HOSPITALIER MAURICE D'ESPINOY	CMP LAMENTIN		
	CMP PEDO FRANCOIS		
	CMP PERRINON		
	EPHAD		
	PSYCHIATRIE INTRA		
	SSP CENTRE - BALATA		
	SUD 2		
	UHPSA		
	UPM - MANGOT VULCIN		
CENTRE HOSPITALIER DU FRANCOIS	MÉDECINE ET SSR		
CENTRE HOSPITALIER ERNEST WAN AJOUHU	SSR		
	PMI CENTRE 2		
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE	PMI CIRCONSCRIPTION NORD-ATLANTIQUE.		
	PMI DE SCHOELCHER - CENTRE 1		
	SLV		
CLINIQUE DE LA TOUR HAD	HAD		
CLINIQUE SAINT-PAUL FORT DE FRANCE	CHIRURGIE GENERALE ET CHIR AMBU		
	MEDECINE POLYVALENTE		
	SMR CARDIOLOGIQUE		
	UNITÉ DE SOIN CONTINUE (USC)		
	SSR		
CENTRE HOSPITALIER NORD CARAÏBES - MARTINIQUE	SCD		
FONDATION PARTAGE ET VIE	LA VALERIANNE	CSMR	
CLINIQUE ANSE COLAT	CLINIQUE PSYCHIATRIQUE		
EHPAD MARTINIQUE	MARIE-OLGA ANCET		
HABITATION SAINT JOSEPH	SSR		

LIEUX DE STAGE HORS TERRITOIRE

CENTRE HOSPITALIER SAINT-MARTIN	CHIRURGIE
	GYNECOLOGIE
	HAD
	MATERNITE
	MEDECINE
	MEDECINE POLY ET /HDJ/ONCOLOGIE

EPS ERASME	INTRA HOSPITALIER PSY G 20
CENTRE HOSPITALIER DE BRUYN	EHPAD LOUIS VIALENC
	SOINS DE SUITE READA - CTRE. HOSPIT. DE BRUYN
	MEDECINE POLYVALENTE
CENTRE HOSPITALIER LOUIS CONSTANT FLEMING	URGENCES
HOPITAL L'ARCHET 1	MEDECINE INTERNE
CLINIQUE DU PARC DE VANVES	SSR POLYVALENT
INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES	CHIRURGIE
INSTITUT HOSPITALIER FRANCO BRITANNIQUE - LEVALLOIS PERRET	GERIATRIE AIGUE - UGA
CLINIQUE JOUVENET - PARIS	SSPI-OPH
HOPITAL PRIVE DE L'ESTPARISIEN	MEDECINE
ASADEC ASSOCIATION DE SOINS À DOMICILE DE L'EST CENTRE	ASADEC ASS SOINS A DOMICILE
EHPAD CHIMM MEULAN- LES MUREAUX	EHPAD
HÔPITAL AMBROISE PARÉ	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE
GROUPE HOSPITALIER BRETAGNE SUD	ONCOLOGIE
POLYCLINIQUE BORDEAUX NORD AQUITAINE	REANIMATION
CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE	UNITÉ DE NÉPHROLOGIE
CLINIQUE BELLEDONNE ELSAN	CHIRURGIE
HOPITAL DU GIER	CARDIOLOGIE / MEDECINE
AP-HP. NORD UNIVERSITE DE PARIS	ADDICTOLOGIE DU DR DUBERTRET
	PSYCHIATRIE ADULTE
CENTRE HOSPITALIER SALLE PETRIERE	DIABETOLOGIE
CLINIQUE DU VAL D'OR	CHIRURGIE
HÔPITAL EUROPÉEN GEORGES POMPIDOU	HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE
	PNEUMOLOGIE
HOPITAL BICHAT AP HP NORD	MEDECINE INTERNE
	RHUMATOLOGIE

CABINETS INFIRMIERS LIBERAUX

ABOUNAIM GOLLIO AAOUATIF	LE CAM LUCINDA ET MARTINEZ ANGELINE
ANGELE SARAH	LE NOURICHEL LENDY
ANICET FANNY	LEZANDRON NADINE
ATHALYS JEANNIE	LOSY PARFALLIA
BARTHELEMY BRIGITTE	LUCEL LYDIA
BIABIANY VALERY	MARIE-JEANNE PATRICK
BIZWAZA ANGELIQUE	MARIE-PIERRE GUERRIER

FOUGERE MELANIE	SANDRA ALEXIS
GALAOR ROMUALDE	SANDRINE CHARLES
GAMMALAME ISABELLE	SERIN PAUL
GANE AMBOISE	SEVEN DAY SANTE SELAS
GENE CLARA	SEVI CHRYSTELLE
GIRAULT STEPHANIE	SOUDOURAYEN WIDZA
GREGORY HUC	STELLA FOY
GUERRIER MARIE-PIERRE	SUREL - NICE
HUBERT MARTINE	SUZZY THENARD
ISIDORE AGNESA SANDRE	THENARD ALEXIS
JALCE JOSETTE	TURLET LAETIA
JEAN-LOUIS VANOUKIA	URANIE ALPHONSE NATACHA
JEANNE GUILLAUME	VAGAO NADYA
JENNY BOURDON	VIEILLOT CANTALE BRIGITTE
JEREMY/JEAN-LOUIS	VIOLANES JOCELYNE
JOELLE PELER	VOLTAIRE JEROME
JOHN-LEWIS NADIA	WHITE ESTELLE
LAKHIA LYDIE	WILLIAM CORINE
LAMA KETTY	WILLIAM SOPHIE
LAURENT MURIEL	ZOZI CHRISTELLE

EHPAD ET MAISON DE RETRAITE

EHPAD A KA MANMAN	MORNE -A-L'EAU
EHPAD BOIS JOLAN	SAINTE - ANNE
EHPAD DOMAINE DE CHOISY	GOSIER
EHPAD JALTON	ABYMES
EHPAD LES FLAMBOYANTS	GOURBEYRE
EHPAD JARDIN DE BELOST	SAINT-CLAUDE - GROUPE CQFD
EHPAD LES PERLES GRISES	LE MOULE
EHPAD LES ROSES DE LIMA	SAINTE-ROSE
EHPAD MANIOUKANI	BOUILLANTE
EHPAD PARADIS DES AINES - BEL AGE	LAMENTIN
EHPAD RESIDENCE EMERAUDE	LE MOULE
EHPAD SACRE COEUR	BASSE-TERRE
EHPAD SOLEYANOU MOULE	LE MOULE
EHPAD SOLEYANOU PORT-LOUIS	PORT-LOUIS
MAISON DE RETRAITE BETHANY HOME	SXM

COLLÈGE JOSEPH PITAT

E.E. AIMEE RENIA

ECOLE ELEMENTAIRE GASTON MICHINEAU

ECOLE ELEMENTAIRE PENSIONNAT DE VERSAILLES

BASSE -TERRE

ECOLE PRIMAIRE GASTON MICHINEAU

ECOLE PRIMAIRE PENSIONNAT DE VERSAILLES

LDM RAOUL GEORGES NICOLO

LGT GERVILLE REACHE

LYCEE DE VERSAILLE

COLLÈGE FONTAINE

ECOLE MATERNELLE PIGEON

ECOLE PRIMAIRE MALENDURE GALET

ECOLE PRIMAIRE VILLAGE

EE BOURG BOUILLANTE

EE PIGEON

EM BOURG

COLLÈGE GERMAIN SAINT RUF

COLLEGE SYLVIANE TELCHID

ECOLE ELEMENTAIRE ALEXIUS DE LA CROIX

EE LEONCE MINATCHY

GROUPE SCOLAIRE ARSENE MONROSE

LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LACAVE

CBE

EP FERRY - PLAN CANTINE

COLLÈGE EDMOND BAMBUCK

ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND LAZARE

EEPU HILDEBERT PATER

EEPU SATURNIN JASOR

LYCEE HOTELIER ET DE TOURISME

COLLÈGE RICHARD SAMUEL

ECOLE ELEMENTAIRE RICHARD SAMUEL

EE LUCE JOSEPH

EP EULOGIE NOGLOTTE

LYCEE PROFESSIONNEL DE BLANCHET

COLLÈGE MATELIANE

ECOLE PRIMAIRE FRANÇOIS AUGUSTE

COLLEGE APPEL DU 18 JUIN

EE BOURG 2 - BLACHON

LDM BERTENE JUMINER

COLLEGE CHARLES DE GAULLE

COLLEGE GENERAL DE GAULE

COLLEGE GUENETTE

ECOLE AMÉDÉE ADELAIDE

EE JEAN GALLERON

EEPU ERNEST PALLAS

LP LOUIS DELGRES

BOUILLANTE

DESHAIES

GOSIER

GOURBEYRE

GOYAVE

LAMENTIN

LE MOULE

COLLEGE NELSON MANDELA

COLLEGE QUARTIER D'ORLEANS
 ECOLE ELEMENTAIRE EMILE CHOISY
 EE MARIE-AMELIE LEYDET

SAINT-MARTIN

EMPU ELIANE CLARKE
 EMPU JEAN ANSELME
 EP EMILE CHOISY
 EPPU CLAIR SAINT-MAXIMIN
 EPPU HOMER ARRONDELL
 EPPU ROBERT FRETI
 LYCEE JEFFRY
 LYCEE WEINUM
 EP PETIT ANSE
 EE BOURG
 CLG ROCHES GRAVES DE MOHO
 ECOLE ELEMENTAIRE GERARD LAURIETTE
 ECOLE ELEMENTAIRE AUGUSTE FELER
 COLLEGE ANSE POULAIN
 COLLEGE SUZE ANGELY
 EE PARFAIT TALBOT

LES SAINTES TERRE DE BAS LES SAINTES TERRE DE HAUT TROIS-RIVIERES

VIEUX-FORT

VIEUX-HABITANTS

• AUTRES STRUCTURES COLLABORATIVES

IFAS / IFAP CAMPUS
 IFSI - IEFPP PAP
 ADMINISTRATION MILITAIRE
 L'ETAT "MINISTERE DE LA DEFENSE"
 SERVICE UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE -
 SUMPPS
 FOYER DE VIE "LE SOLEIL LEVANT"
 MFR DE BAIE-MAHAULT (GUADELOUPE)
 MFR CADET SAINTE ROSE (GUADELOUPE)

CHUG
 CHUG
 CABINET INTER ARMEES
 RSMA DE LA GUADELOUPE
 UA
 FOYER DE VIE SOLEY LEVANT
 MFR DE BAIE-MAHAULT
 MFR CADET SAINTE ROSE

CRECHES ET AUTRES

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE
 MAISON DEPARTEMENTALE DE L'ENFANCE
 MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE LES ROCHES GRAVEES
 CENTRE DE SANTE AU TRAVAIL DE LA GUADELOUPE
 CRÈCHE BABYLOUP
 CRÈCHE BABYLOUP

CLASS (PMI) DE BASSE-TERRE
 CLASS (PMI) GOSIER
 PETITE ENFANCE
 MAISON DE SANTE
 JARRY
 COMPÈRE OURS
 GALIN'OURS

LISTE DES TERRAINS DE STAGE –IFSI MARTINIQUE

DEROULE DES ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET CLINIQUES RELATIFS AUX FORMATIONS PARAMEDICALES - IFSI- ANNEE 2026/2027

FORMATION INFIRMIERE REFORME 2026												
sept.-26	oct.-26	nov.-26	decembre 26	janv.-27	fév.-27	mars-27	avr.-27	mai-27	juin-27	juil.-27	août-27	sept.-27
236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248
249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261
262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274
275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287
288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300
301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313
314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326
327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339
340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352
353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365
366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378
379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391
392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404
405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417
418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430
431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443
444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456
457	458	459	460	461	462	463	464	465	466	467	468	469
470	471	472	473	474	475	476	477	478	479	480	481	482
483	484	485	486	487	488	489	490	491	492	493	494	495
496	497	498	499	500	501	502	503	504	505	506	507	508
509	510	511	512	513	514	515	516	517	518	519	520	521
522	523	524	525	526	527	528	529	530	531	532	533	534
535	536	537	538	539	540	541	542	543	544	545	546	547
548	549	550	551	552	553	554	555	556	557	558	559	560
561	562	563	564	565	566	567	568	569	570	571	572	573
574	575	576	577	578	579	580	581	582	583	584	585	586
587	588	589	590	591	592	593	594	595	596	597	598	599
600	601	602	603	604	605	606	607	608	609	610	611	612
613	614	615	616	617	618	619	620	621	622	623	624	625
626	627	628	629	630	631	632	633	634	635	636	637	638
639	640	641	642	643	644	645	646	647	648	649	650	651
652	653	654	655	656	657	658	659	660	661	662	663	664
665	666	667	668	669	670	671	672	673	674	675	676	677
678	679	680	681	682	683	684	685	686	687	688	689	690
691	692	693	694	695	696	697	698	699	700	701	702	703
704	705	706	707	708	709	710	711	712	713	714	715	716
717	718	719	720	721	722	723	724	725	726	727	728	729
730	731	732	733	734	735	736	737	738	739	740	741	742
743	744	745	746	747	748	749	750	751	752	753	754	755
756	757	758	759	760	761	762	763	764	765	766	767	768
769	770	771	772	773	774	775	776	777	778	779	780	781
782	783	784	785	786	787	788	789	790	791	792	793	794
795	796	797	798	799	800	801	802	803	804	805	806	807
808	809	810	811	812	813	814	815	816	817	818	819	820
821	822	823	824	825	826	827	828	829	830	831	832	833
834	835	836	837	838	839	840	841	842	843	844	845	846
847	848	849	850	851	852	853	854	855	856	857	858	859
860	861	862	863	864	865	866	867	868	869	870	871	872
873	874	875	876	877	878	879	880	881	882	883	884	885
886	887	888	889	890	891	892	893	894	895	896	897	898
899	900	901	902	903	904	905	906	907	908	909	910	911
912	913	914	915	916	917	918	919	920	921	922	923	924
925	926	927	928	929	930	931	932	933	934	935	936	937
938	939	940	941	942	943	944	945	946	947	948	949	950
951	952	953	954	955	956	957	958	959	960	961	962	963
964	965	966	967	968	969	970	971	972	973	974	975	976
977	978	979	980	981	982	983	984	985	986	987	988	989
990	991	992	993	994	995	996	997	998	999	1000	1001	1002
1003	1004	1005	1006	1007	1008	1009	1010	1011	1012	1013	1014	1015
1016	1017	1018	1019	1020	1021	1022	1023	1024	1025	1026	1027	1028
1029	1030	1031	1032	1033	1034	1035	1036	1037	1038	1039	1040	1041
1042	1043	1044	1045	1046	1047	1048	1049	1050	1051	1052	1053	1054
1055	1056	1057	1058	1059	1060	1061	1062	1063	1064	1065	1066	1067
1068	1069	1070	1071	1072	1073	1074	1075	1076	1077	1078	1079	1080
1081	1082	1083	1084	1085	1086	1087	1088	1089	1090	1091	1092	1093
1094	1095	1096	1097	1098	1099	1100	1101	1102	1103	1104	1105	1106
1107	1108	1109	1110	1111	1112	1113	1114	1115	1116	1117	1118	1119
1120	1121	1122	1123	1124	1125	1126	1127	1128	1129	1130	1131	1132
1133	1134	1135	1136	1137	1138	1139	1140	1141	1142	1143	1144	1145
1146	1147	1148	1149	1150	1151	1152	1153	1154	1155	1156	1157	1158
1159	1160	1161	1162	1163	1164	1165	1166	1167	1168	1169	1170	1171
1172	1173	1174	1175	1176	1177	1178	1179	1180	1181	1182	1183	1184
1185	1186	1187	1188	1189	1190	1191	1192	1193	1194	1195	1196	1197
1198	1199	1200	1201	1202	1203	1204	1205	1206	1207	1208	1209	1210
1211	1212	1213	1214	1215	1216	1217	1218	1219	1220	1221	1222	1223
1224	1225	1226	1227	1228	1229	1230	1231	1232	1233	1234	1235	1236
1237	1238	1239	1240	1241	1242	1243	1244	1245	1246	1247	1248	1249
1250	1251	1252	1253	1254	1255	1256	1257	1258	1259	1260	1261	1262
1263	1264	1265	1266	1267	1268	1269	1270	1271	1272	1273	1274	1275
1276	1277	1278	1279	1280	1281	1282	1283	1284	1285	1286	1287	1288
1289	1290	1291	1292	1293	1294	1295	1296	1297	1298	1299	1300	1301
1302	1303	1304	1305	1306	1307	1308	1309	1310	1311	1312	1313	1314
1315	1316	1317	1318	1319	1320	1321	1322	1323	1324	1325	1326	1327
1328	1329	1330	1331	1332	1333	1334	1335	1336	1337	1338	1339	1340
1341	1342	1343	1344	1345	1346	1347	1348	1349	1350	1351	1352	1353
1354	1355	1356	1357	1358	1359	1360	1361	1362	1363	1364	1365	1366
1367	1368	1369	1370	1371	1372	1373	1374	1375	1376	1377	1378	1379
1380	1381	1382	1383	1384	1385	1386	1387	1388	1389	1390	1391	1392
1393	1394	1395	1396	1397	1398	1399	1400	1401	1402	1403	1404	1405
1406	1407	1408	1409	1410	1411	1412	1413	1414	1415	1416	1417	1418
1419	1420	1421	1422	1423	1424	1425	1426	1427	1428	1429	1430	1431
1432	1433	1434	1435	1436	1437	1438	1439	1440	1441	1442	1443	1444
1445	1446	1447	1448	1449	1450	1451	1452	1453	1454	1455	1456	1457
1458	1459	1460	1461	1462	1463	1464	1465	1466	1467	1468	1469	1470
1471	1472	1473	1474	1475	1476	1477	1478	1479	1480	1481	1482	1483
1484	1485	1486	1487	1488	1489	1490	1491	1492	1493	1494	1495	1496
1497	1498	1499	1500	1501	1502	1503	1504	1505	1506	1507	1508	1509
1510	1511	1512	1513	1514	1515	1516	1517	1518	1519	1520	1521	1522
1523	1524	1525	1526	1527	1528	1529	1530	1531	1532	1533	1534	1535
1536	1537	1538	1539	1540	1541	1542	1543	1544	1545	1546	1547	1548
1549	1550	1551	1552	1553	1554	1555	1556	1557	1558	1559	1560	1561
1562	1563	1564	1565	1566	1567	1568	1569	1570	1571	1572	1573	1574
1575	1576	1577	1578	1579	1580	1581	1582	1583	1584	1585	1586	1587
1588	1589	1590	1591	1592	1593	1594	1595	1596	1597	1598	1599	1600
1601	1602	1603	1604	1605	1606	1607	1608	1609	1610	1611	1612	1613
1614	1615	1616	1617	1618	1619	1620	1621	1622	1623	1624	1625	1626
1627	1628	1629	1630	1631								

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCRÉDITATION

Certificat de capacité d'orthophoniste

Université des Antilles – campagne 2026

Version consolidée à partir du dossier existant et
des textes publiés au Journal officiel du 12 mars 2026

Cadre juridique 2026 Décret n° 2026-174 et arrêté du 11 mars 2026	Architecture 10 semestres – 300 ECTS (180 + 120)	Capacité 17 étudiants/an (à confirmer par arrêté annuel)	Annexes mobilisées Budget prévisionnel, maquette pédagogique,
---	---	--	---

I – UNIVERSITÉ ET UFR ASSURANT LA FORMATION

Université des Antilles

UFR Santé – Faculté de Médecine Hyacinthe Bastaraud

Campus de Fouillole

BP 145

97154 Pointe-à-Pitre Cedex

La formation conduisant au certificat de capacité d'orthophoniste est portée par l'Université des Antilles, au sein de l'UFR Santé, dans le cadre du régime grade master.

II – STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

L'UFR Santé constitue la composante universitaire responsable de la formation. Le dossier initial rappelle que l'ancienne Faculté de médecine des Antilles et de la Guyane est devenue l'UFR Santé en 2020, avec un ancrage multipolaire sur les territoires de Guadeloupe, Martinique et Guyane.

Gouvernance proposée pour la formation renouvelée :

- pilotage institutionnel par la direction de l'UFR Santé ;
- responsable de formation désigné par le directeur de composante ;
- direction pédagogique associant les orthophonistes référentes et le praticien hospitalier ORL-phonniateur ;
- équipe pédagogique pluridisciplinaire (orthophonie, ORL, neurologie, psychologie, santé publique, sciences du langage, sciences de l'éducation, pédiatrie, gériatrie, numérique en santé) ;
- conseil de perfectionnement et instances de l'UFR, avec remontée au CA pour les décisions réglementaires.

Cette gouvernance est conforme au nouveau cadre 2026, qui confie à l'université et à la composante la définition de l'organisation des enseignements après avis de la structure assurant la formation.

III – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACCUEILLIS

Nombre de places

La capacité d'accueil retenue est de 17 étudiants par an. Cette capacité est à confirmer chaque année par l'arrêté des ministres chargés de la santé et de l'enseignement supérieur pris en application de l'article L. 4383-2 du code de la santé publique.

Bassin de recrutement

Le recrutement vise prioritairement la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, tout en restant ouvert au niveau national via la procédure de préinscription. Le bassin d'attractivité couvre les territoires antillais et guyanais, avec une finalité explicite de réponse aux besoins territoriaux de prévention, de dépistage et de soins orthophoniques.

Profil des candidats Conformément aux textes du 11 mars 2026, sont recevables les candidats justifiant :

- du baccalauréat ;
- du DAEU ;
- d'un diplôme admis en dispense ou équivalence du baccalauréat ;
- d'une qualification ou expérience jugée suffisante.

L'accès s'effectue via la procédure nationale de préinscription ; la commission d'examen des vœux examine les dossiers puis établit la liste des candidats convoqués à l'entretien avant classement final.

IV – MOYENS AFFECTÉS À LA FORMATION

Financiers

Le budget prévisionnel joint au dossier existant fait apparaître, pour l'année 2026-2027, un équilibre charges/produits de 226 642 €, pour l'année 2027-2028 un équilibre charges/produits de 312 784€, pour l'année 2028-2029 un équilibre charges/produits de 305 304 €, pour l'année 2029-2030 un équilibre charges/produits de 328 758€ et pour l'année 2030-2031 un équilibre charges/produits de 408 950€. Ces montants intègrent notamment les dépenses de fonctionnement, le matériel pédagogique, la location de salles, les missions, l'appui administratif et les heures complémentaires.

Humains

Les ressources humaines mobilisées reposent sur :

- une responsable de formation ;
- une direction pédagogique orthophonique et médicale ;
- des enseignants-chercheurs et enseignants des composantes partenaires ;
- des praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires ;
- des orthophonistes de terrain impliqués dans les enseignements, l'encadrement clinique et les stages ;
- un appui administratif UFR/scolarité.

selon les besoins pédagogiques, dans des espaces mutualisés avec les composantes partenaires et les structures de soins. Le nouveau cadre 2026 autorise une organisation sur site ou partiellement à distance ; l'UFR Santé dispose d'une expérience installée d'enseignement multipolaire et hybridé.

V – NOM ET QUALITÉ DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Responsable de la formation :

Pr Suzy Duflo, Professeure des universités – praticienne hospitalière, ORL et chirurgie cervico-faciale.

Direction pédagogique :

- Mme Geneviève Pommier, orthophoniste ;
- Mme Katia Bergen, orthophoniste ;
- Dr Gunther Huyghues des Étages, praticien hospitalier ORL, titulaire d'un DIU de laryngophoniatrie.

Cette organisation permet de garantir le pilotage universitaire, clinique et professionnel de la formation.

VI – PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

L'équipe enseignante est pluridisciplinaire et articulée autour de trois cercles complémentaires :

1. Noyau orthophonique et clinique

Orthophonistes impliquées dans la direction pédagogique, les enseignements de cœur de métier, les bilans, l'intervention orthophonique, les stages et l'évaluation des compétences.

2. Enseignants universitaires et hospitalo-universitaires

Intervenants en sciences du langage, psychologie, neurosciences, ORL, pédiatrie, gériatrie, santé publique, infectiologie, pharmacologie, statistiques, anglais et numérique en santé.

3. Réseau des maîtres de stage et partenaires de terrain

Orthophonistes libéraux, structures sanitaires, médico-sociales, scolaires et hospitalières des territoires de Guadeloupe, Martinique et Guyane.

Les CV de la direction pédagogique et de la responsable de formation sont joints en annexe 4. La maquette pédagogique actualisée précise les principaux intervenants par UE.

VII – ÉVOLUTIONS MAJEURES DE LA FORMATION RÉNOVÉE

La rénovation 2026 appelle les évolutions suivantes :

1. Sécurisation juridique du dossier

Le dossier est désormais présenté sous l'intitulé d'accréditation à délivrer le certificat de capacité d'orthophoniste, et non plus d'habilitation. Le certificat est délivré par les universités accréditées, dans les conditions définies par les articles D. 636-18 à D. 636-22 du code de l'éducation.

2. Refonte de l'architecture pédagogique

La formation est réorganisée en dix semestres, avec 180 ECTS au premier cycle et 120 ECTS au

deuxième cycle. Les enseignements sont structurés en modules et sous-modules en cohérence avec le nouveau référentiel national de formation.

3. Clarification de l'accès à la formation

Le recrutement est adossé à la procédure nationale de préinscription, avec commission d'examen des vœux, entretiens et classement final. Le nombre de vœux est limité à cinq.

4. Renforcement de l'approche par compétences

Le nouveau référentiel met l'accent sur le raisonnement clinique, l'Evidence-based practice, la communication professionnelle, l'éthique, la prévention, l'éducation thérapeutique du patient, la recherche et la formation des futurs professionnels.

5. Recomposition des stages

Les stages sont désormais explicitement adossés à un livret de stage, pouvant être complété par un portfolio. Leur validation repose sur les objectifs pédagogiques, l'évaluation du maître de stage et le rapport de stage. La non-validation d'un stage entraîne le redoublement de l'année concernée.

6. Individualisation du deuxième cycle

Le deuxième cycle comprend un tronc commun et un parcours personnalisé permettant soit l'approfondissement d'un champ clinique, soit un parcours recherche, soit l'ouverture à un autre domaine universitaire. Les étudiants du parcours recherche réalisent un stage de recherche d'au moins quatre semaines.

7. Renforcement de l'évaluation de la formation

Le décret 2026 prévoit une analyse structurée des évaluations, discutée au sein des équipes pédagogiques, du conseil de perfectionnement, et du conseil d'UFR.

VIII – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Semestres 1 à 6 – premier cycle

Le premier cycle a pour finalité l'acquisition progressive des connaissances fondamentales en sciences humaines et sociales, sciences de la vie et de la santé, orthophonie, méthodologie de la recherche et aptitudes professionnelles en santé. La maquette jointe en annexe actualise les UE du premier cycle conformément au référentiel national 2026.

Semestres 7 à 10 – deuxième cycle : projection Le deuxième cycle est projeté selon le référentiel national 2026 et structuré autour :

- d'UE d'intervention en orthophonie ;
- d'UE cliniques spécialisées (conditions biomédicales, troubles de l'audition, pathologies neurologiques, fonctions orales/pharyngées/laryngées, cognition mathématique) ;
- des stages cliniques 4 à 7 ;
- de la progression du mémoire sur quatre semestres ;
- d'UE optionnelles semestrielles ;
- d'enseignements de communication professionnelle, prévention, ETP, exercice professionnel, séminaires professionnels et anglais 3.

Projection semestrielle synthétique :

S7 : UE cliniques spécialisées, stage clinique 4, mémoire 1, UE optionnelle 1.

S8 : communication professionnelle, UE cliniques spécialisées, stage clinique 5, mémoire 2, UE optionnelle 2.

S9 : intervention en orthophonie 1, stage clinique 6, mémoire 3, prévention/formation, ETP, UE optionnelle 3.

S10 : intervention en orthophonie 2, stage clinique 7, mémoire 4, anglais 3, exercice professionnel, séminaires professionnels, UE optionnelle 4.

Organisation pédagogique transversale

La formation pourra associer CM, TD, TP, simulation, analyses de situations cliniques, enseignements mutualisés, enseignement hybride et stages. La mutualisation inter-composantes sera recherchée chaque fois qu'elle est compatible avec les objectifs pédagogiques de la formation d'orthophoniste.

IX – DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE MIS EN PLACE PAR L'ÉTABLISSEMENT OU L'UFR

L'accompagnement à la réussite s'appuie sur :

- l'accueil et le suivi des publics spécifiques (handicap, salariés, grossesse, responsabilités particulières, longue maladie, sportifs/artistes de haut niveau, étudiants engagés) ;
- la proximité de la scolarité et de la direction pédagogique ;
- l'accès aux ressources documentaires universitaires et hospitalo-universitaires ;
- l'hybridation raisonnée des modalités d'enseignement ;
- le suivi des stages via livret/portfolio ;
- la possibilité d'aménagements pédagogiques spéciaux, conformément au cadre fixé par le conseil d'UFR.

La logique de promotion de la réussite doit être renforcée par des temps réguliers de tutorat pédagogique, des bilans semestriels de cohorte et un repérage précoce des étudiants en difficulté.

X – DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences seront arrêtées dans le respect du cadre réglementaire 2026, en précisant :

- acquisition, compensation et capitalisation des UE ;
- part respective du contrôle continu et des examens terminaux ;
- place des épreuves écrites, orales, pratiques et cliniques ;
- organisation d'une session de rattrapage au minimum deux semaines après publication des résultats semestriels.

L'évaluation de la formation et des enseignements comportera :

- évaluations semestrielles par les étudiants ;
- exploitation pédagogique des résultats par l'équipe de formation ;

- présentation et discussion en conseil de perfectionnement ;
- examen en conseil de composante ;
- plan d'amélioration continue formalisé, avec traçabilité des mesures correctrices.

Les stages feront l'objet d'une évaluation spécifique par les étudiants et par les maîtres de stage afin de documenter la qualité de l'encadrement, l'adéquation des terrains et la progression des compétences.

XI – PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGÉS

Les partenariats structurants sont les suivants :

- CHU de Guadeloupe, CHU de Martinique, CHU de Guyane et autres établissements de santé des territoires ;
- réseaux d'orthophonistes libéraux et structures médico-sociales ;
- établissements scolaires, CAMSP, CMPP, structures de handicap et de gériatrie ;
- composantes partenaires de l'Université des Antilles : sciences du langage, psychologie, mathématiques, physique, santé publique, numérique, sciences de l'éducation ;
- laboratoires de recherche de l'Université des Antilles et partenaires.

XII – AVIS DES INSTANCES

Pièces à joindre au dépôt FRESQ :

1. Délibération de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ;
2. Délibération du conseil d'administration.

ANNEXE 2 : Tableau de projection du deuxième cycle (référentiel 2026)

Semestre	Projection pédagogique	ECTS
S7	UE cliniques spécialisées 2 (condition biomédicale, audition enfant/adulte, neurologie acquise 2), stage clinique 4, mémoire 1, UE optionnelle 1	30 ECTS
S8	Communication professionnelle, cognition mathématique 2, fonctions faciales/orales/pharyngées enfant 2, neurologie neuroévolutive 2, stage clinique 5, mémoire 2, UE optionnelle 2	30 ECTS
S9	Intervention en orthophonie 1, stage clinique 6, mémoire 3, dépistage/prévention/formation, éducation thérapeutique du patient, UE optionnelle 3	30 ECTS
S10	Intervention en orthophonie 2, stage clinique 7, mémoire 4, anglais 3, exercice professionnel, séminaires professionnels, UE optionnelle 4	30 ECTS

Annexes mobilisées pour la présente mise à jour : annexe 1 budget prévisionnel, annexe 2 maquette pédagogique et MCC, annexe 4 CV de la direction pédagogique et de la responsable de formation, tableau premier cycle 2026 actualisé.

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	Structures scolaires	Écoles maternelles et primaires conventionnées (territoires Guadeloupe/Martinique/Guyane)	EN FONCTION DE LA LOCALISATION / CF ANNEXE EN RAPPORT	Selon affectation	Agréments/conventions VALIDES
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	Petite enfance / gériatrie	CAMSP, structures petite enfance, EHPAD, accueils de jour et structures partenaires	EN FONCTION DE LA LOCALISATION / CF ANNEXE EN RAPPORT	Selon affectation	Agréments/conventions 2026 VALIDES
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	Sanitaire / médico-social / libéral	CHU de Guadeloupe, CHU de Martinique, CH de Cayenne, cabinets libéraux et structures médico-sociales agréées	EN FONCTION DE LA LOCALISATION / CF ANNEXE EN RAPPORT	Selon affectation	Agréments/conventions VALIDES
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	Sanitaire / médico-social / libéral	CHU de Guadeloupe, CHU de Martinique, CH de Cayenne, cabinets libéraux et structures médico-sociales agréées	EN FONCTION DE LA LOCALISATION / CF ANNEXE EN RAPPORT	Selon affectation	Agréments/conventions VALIDES
			Sanitaire / médico-social / libéral	CHU de Guadeloupe, CHU de Martinique, CH de Cayenne, cabinets libéraux et structures médico-sociales agréées	EN FONCTION DE LA LOCALISATION / CF ANNEXE EN RAPPORT	Selon affectation	Agréments/conventions 2026 VALIDES

NB : compléter par la liste nominative des terrains agréés et maîtres de stage (annexe 3 bis).

Possibilité d'insérer des lignes supplémentaires

Possibilité d'insérer des lignes supplémentaires

Possibilité d'insérer des lignes supplémentaires

Possibilité d'insérer des lignes supplémentaires

3.6.3 Stages cliniques

3

5

6

Possibilité d'insérer des lignes supplémentaires

Intitulé de l'UE	ECTS	Semestre envisagé par la référentiel	Typologie lieux envisagés	Lieux de stage	Adresses	Distance par rapport au site de formation (en km)	Date d'agrément
1.5 Stages Développement 1 : Enfants scolarisés en maternelle et primaire	2	2	Structures scolaires	Écoles maternelles et primaires conventionnées (territoires Guadeloupe/Martinique/Guyane)	EN FONCTION DE LA LOCALISATION / CF ANNEXE EN RAPPORT	Selon affectation	Agréments/conventions VALIDES
2.8 Stages Développement 2 : Jeunes enfants et adultes âgés	3	3	Petite enfance / gériatrie	CAMSP, structures petite enfance, EHPAD, accueils de jour et structures partenariales	EN FONCTION DE LA LOCALISATION / CF ANNEXE EN RAPPORT	Selon affectation	Agréments/conventions 2026 VALIDES
3.6.1 Stages cliniques 1	3	4	Sanitaire / médico-social / libéral	CHU de Guadeloupe, CHU de Martinique, CH de Cayenne, cabinets libéraux et structures médico-sociales agréées	EN FONCTION DE LA LOCALISATION / CF ANNEXE EN RAPPORT	Selon affectation	Agréments/conventions VALIDES
3.6.2 Stages cliniques 2	5	5	Sanitaire / médico-social / libéral	CHU de Guadeloupe, CHU de Martinique, CH de Cayenne, cabinets libéraux et structures	EN FONCTION DE LA LOCALISATION / CF ANNEXE EN RAPPORT	Selon affectation	Agréments/conventions VALIDES
3.6.3 Stages cliniques 3	5	6	Sanitaire / médico-social / libéral	CHU de Guadeloupe, CHU de Martinique, CH de Cayenne, cabinets libéraux et structures médico-sociales agréées	EN FONCTION DE LA LOCALISATION / CF ANNEXE EN RAPPORT	Selon affectation	Agréments/conventions 2026 VALIDES

NB : compléter par la liste nominative des terrains agréés et maîtres de stage (annexe 3 bis).

Possibilité d'insérer des lignes supplémentaires

Possibilité d'insérer des lignes supplémentaires

Possibilité d'insérer des lignes supplémentaires

Possibilité d'insérer des lignes supplémentaires

Possibilité d'insérer des lignes supplémentaires

3.2.5 Troubles du langage écrit 1	5	S4	Non			Apprentissages du langage écrit, graphisme, écriture, repérage des difficultés et premiers outils d'évaluation.	CM/TD	50 h (projection)	Mme François 35-Cyr ; Mme Barcousy ; Mme Naprix ; Mme Barraud	Orthophonistes	30 % maximum – ressources déposées sur e-campus, classes	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
3.2.6 Troubles du langage écrit 2	5	S6	Non			Approfondissement des troubles du langage écrit, bilans, diagnostics différenciés et principes thérapeutiques.	CM/TD	50 h (projection)	Mme Beauchet ; Mme Naprix ; Mme Nasso	Orthophonistes	30 % maximum – ressources déposées sur e-campus, classes	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
3.2.7 Troubles des apprentissages en mathématiques 1	4	S5	Oui		UFR Santé + composantes partenaires UA	Base de la cognition mathématique, repérage clinique, troubles des apprentissages numériques.	CM/TD	40 h (projection)	Mme Frenet ; Mme Pommier	Orthophonistes	30 % maximum – ressources déposées sur e-campus, classes	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
3.3.1 Troubles de la communication et du langage secondaires à des troubles de l'audition chez l'enfant et l'adulte 1	4	S5	Non			UE conforme au référentiel national 2026 ; détail des contenus à préciser dans la maquette locale.	CM/TD	40 h (projection)	Mme ANDRIEU ; Mme LEBVICHARD	À préciser	30 % maximum – ressources déposées sur e-campus, classes	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
3.4.1 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées chez l'adulte 1	4	S5	Non			Anatomie et physiologie oro-faciale, respiration, déglutition, phonation, exploration fonctionnelle et parcours de soins.	CM/TD	40 h (projection)	Pr Duflo ; Dr Huguehues des Etages ; orthophonistes	PU-PH ORL / PH ORL / orthophonistes	30 % maximum – ressources déposées sur e-campus, classes	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
3.4.2 Troubles des fonctions faciales, orales, pharyngées et laryngées chez l'enfant 1	4	S5	Non			Anatomie et physiologie oro-faciale, respiration, déglutition, phonation, exploration fonctionnelle et parcours de soins.	CM/TD	40 h (projection)	Pr Duflo ; Dr Huguehues des Etages ; orthophonistes	PU-PH ORL / PH ORL / orthophonistes	30 % maximum – ressources déposées sur e-campus, classes	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
3.4.3 Troubles des fonctions laryngées chez l'enfant et l'adulte 2	4	S6	Non			Voice, laryngo-phonatoire, bilans et interventions sur les troubles laryngés de l'enfant et de l'adulte.	CM/TD	40 h (projection)	Mme Duvivier ; Mme Labbé ; Mme Mangiavacca ; Mme Tardel ; Dr Huguehues des Etages	Orthophonistes + PH ORL	30 % maximum – ressources déposées sur e-campus, classes	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
3.4.4 Troubles des fonctions faciales, orales et pharyngées chez l'adulte 2	4	S6	Non			Approfondissement dysphagies, paralysies faciales, rééducation oro-myo-faciale et coordination pluriprofessionnelle.	CM/TD	40 h (projection)	Mme Nasso ; Mme Tibère ; Dr Huguehues des Etages ; Pr Duflo	Orthophonistes	30 % maximum – ressources déposées sur e-campus, classes	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
3.5.1 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques acquises 1	5	S4	Non			Aphasologie, communication, cognition et parole dans les atteintes neurologiques acquises.	CM/TD	50 h (projection)	Mme Flacon ; Mme Labbé ; Mme Nandkissoni ; Mme Naprix ; Mme Riboulet ; Mme Salomon ; Mme Tardel	Orthophonistes	30 % maximum – ressources déposées sur e-campus, classes	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
3.5.2 Troubles du langage, de la parole, de la communication, de la cognition dans les pathologies neurologiques neurodegeneratives 1	5	S5	Non			Troubles du langage, de la communication et de la cognition dans les pathologies neurodegeneratives.	CM/TD	50 h (projection)	Mme Flacon ; Mme Labbé ; Mme Nandkissoni ; Mme Naprix ; Mme Riboulet ; Mme Salomon ; Mme Tardel	Orthophonistes	30 % maximum – ressources déposées sur e-campus, classes	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
3.6.1 Stages cliniques 1	3	S4	Non			Mise en situation clinique progressive, raisonnement clinique, écrits professionnels, mise en situation clinique progressive.	Stage / analyse réflexive / portfolio	105 h minimum	Orthophonistes maîtres de stage des terrains agréés	Orthophonistes agréés / praticiens associés	0 % – présentiel requis	Validation par livret/portefolio, évaluation du maître de stage et évaluation du maître de stage et rapport de stage.
3.6.2 Stages cliniques 2	5	S5	Non			Mise en situation clinique progressive, raisonnement clinique, écrits professionnels, mise en situation clinique progressive.	Stage / analyse réflexive / portfolio	175 h minimum	Orthophonistes maîtres de stage des terrains agréés	Orthophonistes agréés / praticiens associés	0 % – présentiel requis	Validation par livret/portefolio, évaluation du maître de stage et rapport de stage.
3.6.3 Stages cliniques 3	5	S6	Non			Mise en situation clinique progressive, raisonnement clinique, écrits professionnels, mise en situation clinique progressive.	Stage / analyse réflexive / portfolio	175 h minimum	Orthophonistes maîtres de stage des terrains agréés	Orthophonistes agréés / praticiens associés	0 % – présentiel requis	Validation par livret/portefolio, évaluation du maître de stage et rapport de stage.
4.1 Introduction à la méthodologie de la recherche et statistiques descriptives	4	S2	Non			Question de recherche, recherche documentaire, plans d'étude, statistiques descriptives	CM/TD	40 h (projection)	Pr Deloumeaux ; Dr Aynin-Kancel	PU-PH épidémiologie / statisticien	30 % maximum – séquences mutualisées / classes virtuelles	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
4.2 Lecture critique d'articles et statistiques inférentielles	4	S4	Oui			Lecture critique, niveaux de preuve, statistiques inférentielles, usage des données probantes.	CM/TD	40 h (projection)	Pr Deloumeaux ; Dr Sylvestre ; Dr Aynin-Kancel ; Dr Parrenain ; Dr Rolé	MCUPH en épidémiologie / PH / MCUPH en anesthésie	30 % maximum – séquences mutualisées / classes virtuelles	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
4.3 Méthodologie de la recherche - applications	4	S6	Non			Construction d'un protocole, méthodologie appliquée, préparation du mémoire et analyse de données.	CM/TD	40 h (projection)	Pr Deloumeaux	PU-PH épidémiologie	30 % maximum – séquences mutualisées / classes virtuelles	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
4.5 Stage de sensibilisation à la recherche	3	S6	Non			Mise en situation clinique progressive, raisonnement clinique, écrits professionnels, synthèse et analyse réflexive.	Stage / analyse réflexive / portfolio	105 h minimum	Responsables de laboratoires de recherche	PUPH ; PH et enseignants chercheurs de l'UA	0 % – présentiel requis.	Validation par livret/portefolio, évaluation du maître de stage et rapport de stage.
5.1 Numérique en santé	2	S4	Oui		UFR Santé + composantes partenaires UA	Données de santé, outils numériques, sécurité, traçabilité, usages professionnels et légalité.	CM/TD	20 h (projection)	Dr Sylvestre	MCUPH en épidémiologie	30 % maximum – séquences mutualisées / classes virtuelles	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
5.2.1 Anglais 1	2	S2	Oui		UFR Santé + composantes partenaires UA	Anglais médical et professionnel, compréhension écrite/orale, communication avec la littérature scientifique.	CM/TD	20 h (projection)	Mme Locatin	PRCE anglais	30 % maximum – séquences mutualisées / classes virtuelles	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
5.2.2 Anglais 2	2	S4	Oui		UFR Santé + composantes partenaires UA	Anglais médical et professionnel, compréhension écrite/orale, communication avec la littérature scientifique.	CM/TD	20 h (projection)	Mme Locatin	PRCE anglais	30 % maximum – séquences mutualisées / classes virtuelles	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
5.3.1 Santé publique et santé environnementales : Organisations du système de santé, recherche en épidémiologie, prévention, santé publique, maladies infectieuses et parasitaires.	5	S2	Oui		UFR Santé + composantes partenaires UA	Organisation du système de santé, épidémiologie, prévention, santé publique, maladies infectieuses et parasitaires.	CM/TD	50 h (projection)	Pr Adenis ; Pr Deloumeaux	PUPH en santé publique / PUPH en épidémiologie	30 % maximum – séquences mutualisées / classes virtuelles	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
5.4 Infectiologie, hygiène, pharmacologie	2	S2	Oui		UFR Santé + composantes partenaires UA	Pharmacologie utiles à la sécurité des soins et au parcours patient.	CM/TD	20 h (projection)	Dr COPPRY ; Dr Sallage	MCU-PH infectiologie / pharmacien hospitalier	30 % maximum – séquences mutualisées / classes virtuelles	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal
5.5 Formation aux Gestes et Soins d'Urgence	1	S4	Non			Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 adaptée aux étudiants en santé.	TP / simulation	12 h minimum	GESU / CHU partenaires	Formateurs AFGSU	0 % – présentiel requis.	Contrôle continu intégral ou CC + examen terminal

*Rappel référentiel : Afin de faciliter les mutualisations d'enseignement ou pour des raisons de ressources ou d'organisation pédagogiques, le semestre d'enseignement peut être modifié, dans la mesure où il intervient au sein d'une même année d'études. Ces modifications devront toutefois être réalisées dans le respect de la progression pédagogique.



FICHE BUDGETAIRE PREVISIONNELLE

Année 2026/ 2027

Capacité d'Orthophonie - Grade de Master

PRODUITS			113 809
Inscriptions au concours	17	80	2 250
Droits Universitaires	17	563	9 571
Dotation pour Charge de Service Public			101 988

CHARGES			113 809
Rémunération Heures Complémentaires	370	58	21 375
Communication			7 237
Frais de fonctionnement			15 027
Location de salles			15 200
Rémunération Personnel Administratif	1	37 700	18 850
Frais de faculté			12 000
Production pédagogique	68	90	6 120
Missions			18 000



FICHE BUDGETAIRE PREVISIONNELLE

Année 2027/ 2028

Capacité d'Orthophonie - Grade de Master

PRODUITS			155 753
Inscriptions au concours	17	80	1 360
Droits Universitaires	34	563	19 142
Dotation pour Charge de Service Public			135 251

CHARGES			155 753
Rémunération Heures Complémentaires	583	58	33 680
Frais de fonctionnement			19 511
Location de salles			25 000
Rémunération Personnel Administratif	1	37 700	18 850
Frais de faculté			15 000
Production pédagogique	68	84	5 712
Missions			38 000



FICHE BUDGETAIRE PREVISIONNELLE

Année 2028/ 2029

Capacité d'Orthophonie - Grade de Master

PRODUITS			152 847
Inscriptions au concours	17	80	1 360
Droits Universitaires	51	563	28 713
Dotation pour Charge de Service Public			122 774

CHARGES			152 847
Rémunération Heures Complémentaires	910	58	52 571
Frais de fonctionnement			21 232
Location de salles			0
Rémunération Personnel Administratif	1	37 720	18 860
Frais de faculté			16 000
Production pédagogique	102	90	9 180
Missions			35 004



FICHE BUDGETAIRE PREVISIONNELLE

Année 2029/ 2030

Capacité d'Orthophonie - Grade de Master

RECETTES			164 942
Inscriptions au concours	17	100	1 700
Droits Universitaires	68	199	13 532
Dotation pour Charge de Service Public			149 710

CHARGES			164 942
Rémunération Heures Complémentaires	1 250	58	72 213
Frais de fonctionnement			21 721
Rémunération Personnel Administratif	1	37 720	18 860
Frais de faculté			17 000
Missions			35 148



FICHE BUDGETAIRE PREVISIONNELLE

Année 2030/ 2031

Capacité d'Orthophonie - Grade de Master

PRODUITS			202 827
Inscriptions au concours	17	80	1 360
Droits Universitaires	85	563	47 855
Dotation pour Charge de Service Public			153 612

CHARGES			202 827
Rémunération Heures Complémentaires	1 485	58	85 788
Frais de fonctionnement			19 270
Rémunération Personnel Administratif	1	37 800	37 800
Frais de faculté			18 000
Production pédagogique	85	80	6 800
Missions			35 169